



Ville du Grand Sudbury
**Plan du système des services d'apprentissage
et de garde des jeunes enfants de 2026-2027**





Reconnaissance des terres

Dans un esprit de vérité et de réconciliation, nous aimerions reconnaître le peuple Anishnaabe, le peuple original de ces terres.

Le Grand Sudbury possède une riche histoire qui commence avec le peuple Anishnaabe. Nous sommes reconnaissants de vivre, de travailler et de nous amuser sur les terres dont ce peuple prend soin depuis la nuit des temps et nous le remercions de partager avec nous ces terres et ces ressources qui assurent la prospérité de notre ville et de ses résidents.

Notre municipalité se situe sur les terres ancestrales des Premières Nations Atikameksheng Anishnawbek et Wahnapiatae, signataires du Traité Robinson-Huron de 1850. Nous sommes honorés de pouvoir travailler en partenariat avec elles, dans un esprit d'amitié, en vue d'un avenir qui sera brillant pour les sept prochaines générations.

Nous les remercions de leurs contributions à la vitalité de nos collectivités et à l'intendance des terres que nous partageons. Nous reconnaissons aussi les contributions des Métis, des Inuits et des autres peuples autochtones à la création et au renforcement de notre communauté.

Nous avons tous pour responsabilité d'apprendre l'histoire sur laquelle a été bâtie notre ville et de nous assurer d'éviter les erreurs que nos prédécesseurs ont commises grâce à notre volonté d'apprendre et de nous améliorer. Pour permettre au Grand Sudbury et au peuple Anishnaabe de prospérer ensemble, nous devons reconnaître et respecter les droits et les titres souverains les uns des autres. Grâce à une compréhension mutuelle et à la collaboration, nous continuerons de grandir ensemble dans l'optique de la réconciliation.

Dans le cadre du travail que nous accomplissons au sein des Services aux enfants, nous nous sommes engagés à créer des milieux inclusifs, adaptés à la culture, à la fois pour les enfants, les familles et le personnel. Nous reconnaissons l'importance d'apprendre les connaissances et les points de vue des personnes autochtones et nous nous efforçons de bâtir des relations respectueuses ancrées dans le partenariat, la compréhension et l'amitié.

Cet engagement guide nos efforts à la réconciliation et au respect des droits autochtones — aujourd'hui et demain.

Table des matières

Lettre de la directrice et de la gestionnaire des Services aux enfants	2	Priorité 4 : Qualité et inclusion	19
Partie 1: Planification du système de services	4	Profil de la main-d'œuvre du secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants	19
Planifier le système pour les enfants et les familles	4	Apprentissage professionnel et renforcement des capacités	20
Financement et dépenses	5	Modèle de système du secteur de la petite enfance – Qualité et inclusion	20
Planification du système et engagement	7	Diversité, équité et inclusion	21
Partie 2 : L'apprentissage et la garde des jeunes enfants dans le Grand Sudbury – Où en sommes-nous maintenant?	10	Services spécialisés	21
Priorité 1 : Accès	10	Cadre d'évaluation des programmes de la petite enfance.	21
Garde d'enfants	11	Partie 3 : Consultation communautaire – Ce que nous avons appris	22
Centres pour l'enfant et la famille ON y va	14	Examen de la qualité et des services d'inclusion	22
Intégration des services à la personne – Projet pilote	15	Sondage sur les Centres ON y va à l'intention des familles	23
Comité récréatif ACCESS	15	Projet pilote de mentorat des étudiants – Consultations	23
Priorité 2 : Équité et sensibilité	16	Partie 4 : Priorités de 2026-2027 – Nos objectifs	24
Priorité 3 : Abordabilité	17	1. Accessibilité	24
Mise en œuvre du Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (SPAGJE)	17	2. Équité et sensibilité	24
Programme d'aide financière pour les services de garde d'enfants	17	3. Abordabilité	25
Programmation de l'été	17	4. Qualité et inclusion	26
Améliorations au processus	18	Cadre de résultats	27
		Conclusion	32
		Références	33

Lettre de la directrice et de la gestionnaire des Services aux enfants

Le secteur de la petite enfance du Grand Sudbury est fier de livrer des programmes de qualité et d'appuyer les enfants et les familles. Alors que nous transitionnons vers le Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (SPAGJE), nos priorités, les exigences à satisfaire et les besoins des familles évoluent.

De 2023 à 2025, dans leur rôle de gestionnaire de services municipaux regroupés (GSMR), les Services aux enfants ont mené une consultation à l'échelle du secteur en vue d'effectuer un examen complet des programmes. Ce processus collaboratif a engagé les fournisseurs de services, les familles et les partenaires clés dans la cocréation d'un modèle de travail pour les conditions de la qualité, qui guide notre communauté dans l'avancement de l'accessibilité, de la qualité des programmes, de l'inclusion, de la diversité, de l'équité, de l'appartenance, du perfectionnement de la main-d'œuvre et de la réponse aux besoins de la communauté.

Le secteur de la petite enfance joue un rôle essentiel dans l'établissement d'une communauté accueillante et inclusive. Notre engagement à la diversité, à l'équité et à l'inclusion est enchâssé dans notre planification, nos programmes et nos partenariats. Les Services aux enfants remercient leurs partenaires du secteur de la petite enfance qui appuient cet important travail et les employés dévoués qui créent des milieux inclusifs de qualité, dans lesquels les enfants et les familles se sentent appréciés et soutenus.

Le secteur de la petite enfance s'appuie sur deux piliers du soutien aux enfants et aux familles : les Centres pour l'enfant et la famille ON y va et les services de garde d'enfants agréés.

- Les Centres ON y va livrent des programmes gratuits aux familles ayant des enfants de six ans et moins. Ils offrent des espaces accueillants dans lesquels les familles peuvent jouer, nouer des liens et obtenir accès à des programmes de qualité qui favorisent le bien-être et le développement des enfants.
- Les services de garde d'enfants agréés sont des programmes réglementés par le gouvernement qui satisfont à des normes provinciales de santé, de sécurité, de nutrition et de programmation. Dans le Grand Sudbury, ces services comprennent des garderies agréées (en milieu communautaire et scolaire) et des organismes de services de garde à domicile qui supervisent les fournisseurs à domicile. Tous les programmes agréés font l'objet d'inspections du ministère de l'Éducation pour garantir leur conformité avec la Loi sur la garde d'enfants et la petite enfance.

Notre engagement : garantir que les programmes des Centres ON y va et des services de garde reflètent la diversité des familles dans le Grand Sudbury. Le but : permettre aux enfants et aux fournisseurs de soins de se reconnaître dans la programmation, d'éprouver un sentiment d'appartenance et d'avoir accès à des possibilités d'apprentissage enrichissantes. Les priorités stratégiques dans ce document visent à renforcer les programmes et les soutiens afin de refléter la diversité de notre communauté et de créer des milieux inclusifs et accueillants.

Les Conditions de la qualité cherchent à refléter nos valeurs et à appuyer l'amélioration des pratiques inclusives et équitables dans le secteur de la petite enfance.

Le profil démographique du Grand Sudbury change et notre secteur doit réagir avec intention et soin. Nous reconnaissons l'importance d'élargir nos approches afin de refléter la grande diversité des identités, des cultures et des expériences des enfants et des employés. Nous renforcerons notre sensibilité culturelle, enchâsserons des pratiques inclusives dans notre programmation quotidienne et appuierons notre main-d'œuvre dans la prestation de services équitables.

Les Services aux enfants sont fiers de présenter le Plan du système des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de 2026-2027, lequel décrit les priorités stratégiques, les plans de mise en œuvre et d'évaluation, de même que les initiatives visant à appuyer les familles dans le Grand Sudbury.

Nous reconnaissons que notre travail au chapitre de la diversité, de l'équité et de l'inclusion doit comprendre un engagement à la souveraineté des peuples autochtones de l'île de la Tortue. Bien que certains défis se chevauchent, les expériences des communautés autochtones sont distinctes et doivent être reconnues comme telles. Nous devons comprendre que le racisme, les préjugés et l'oppression sont réels et présents dans les milieux de la petite enfance.

Notre apprentissage débute par cette reconnaissance et se poursuit avec un engagement au désapprentissage des pratiques préjudiciables, à la reconnaissance du rôle que nous jouons à perpétuer les iniquités et à la collaboration pour créer un système juste et équitable. Le chemin vers la guérison débute par la vérité. Le changement exige réflexion, partenariat et action.

Paulette Larocque – Gestionnaire, Services aux enfants

Miranda Mackie – Directrice, Services sociaux et aux enfants

Réalisations du système de 2026 et 2027



Augmentation des investissements

Les investissements dans le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants dans le Grand Sudbury ont augmenté à **plus de 30,5 millions de dollars** de 2023 à 2025.



Économies réalisées grâce au SPAGJE

Par l'entremise du SPAGJE, les frais de garde à temps plein pour les enfants de 5 ans et moins ont diminué **de 49,03 \$ par jour en 2022 à 21,79 \$ par jour en 2025**.



Les enfants en profitent

Plus de **5 500 enfants** ont profité de frais de garde réduits en 2024 et en 2025.



Davantage de places agréées

Le nombre de places agréées comblées a augmenté de plus de **1 666 (une hausse de 40 %)**.



Nouvelles places en garderie

Les investissements fédéraux et provinciaux ont assuré l'expansion de trois garderies et la création d'un espace partagé avec un Centre ON y va, créant **234 nouvelles places dans les services de garde agréés** depuis 2023.



Augmentation des salaires des ÉPEI

Le salaire horaire médian des ÉPEI qui travaillent à ce rôle est passé à **27,29 \$ l'heure** en 2024 (une **hausse de 4,4 %** depuis 2023).



Soutien sur place pour tout le secteur

Depuis janvier 2025, les conseillers pédagogiques communautaires ont offert **1 320 heures** de soutien sur place dans le cadre de **639 visites** dans les garderies et les Centres ON y va.



Apprentissage professionnel

En 2024 et en 2025, le secteur a livré **22 cours** et **193,5 heures** d'apprentissage professionnel à **1 656 participants**.

Partie 1: Planification du système de services

Planifier le système pour les enfants et les familles

Partout en Ontario, le ministère de l'Éducation désigne des gestionnaires de système de services (GSS) en vue de diriger la planification et la livraison des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants au sein de leurs municipalités et de leurs districts respectifs. Comme le stipule la Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance, les gouvernements municipaux sont obligés d'assumer le rôle de GSS et la Province conserve le pouvoir de fixer des normes d'ensemble concernant l'octroi de permis, les inspections de santé et de sécurité, la taille maximale des groupes, les salaires et les exigences en matière de formation.

À l'échelle provinciale, le ministère de l'Éducation supervise le système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants en Ontario en offrant un financement global et une orientation politique. Reconnaissant que les communautés ontariennes ont des besoins, des forces et des priorités qui varient, le ministère a habilité les municipalités afin qu'elles puissent diriger des efforts de planification locaux qui reflètent les besoins des enfants et des familles dans leurs régions.

Au sein de la Ville du Grand Sudbury, les Services aux enfants assument le rôle de GSS en créant et en mettant en œuvre un plan de système flexible qui tient compte des priorités locales. En tant que GSS désigné, la municipalité est responsable :

- d'élaborer des plans de services et d'établir les priorités locales;
- de répartir les fonds provinciaux et l'aide financière aux fournisseurs de services agréés;
- de s'allier aux fournisseurs de services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants en vue de recueillir et d'analyser les données dans le but de cerner les lacunes et les possibilités;
- de déclarer les résultats des programmes et les répartitions de fonds au ministère.



Financement et dépenses

Le budget de fonctionnement des Services aux enfants provient de deux sources principales : le ministère de l'Éducation et la Ville du Grand Sudbury. Ce modèle de financement partagé reflète le partenariat conclu entre le gouvernement provincial et la municipalité pour livrer les services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

Budget de 2025 des Services aux enfants

Source de financement	Montant
Fonctionnement des services de garde d'enfants (ministère de l'Éducation)	11 506 464 \$
Accord sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (Canada / Ontario)	1 653 952 \$
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (SPAGJE)	60 635 354 \$
Centres pour l'enfant et la famille ON y va	3 799 053 \$
Programme de sensibilisation culturelle	117 260 \$
Contribution municipale	2 047 989 \$
Budget total de 2025	79 760 072 \$

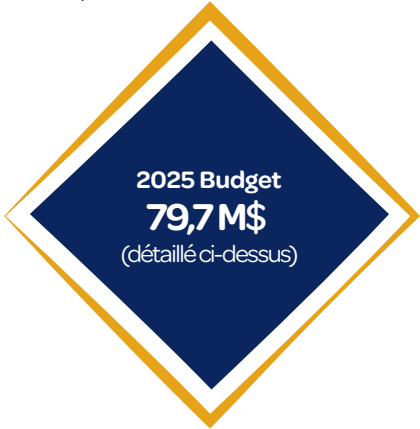
La Province et les municipalités se partagent le financement des services de garde d'enfants en Ontario, selon une formule révisée pour la dernière fois durant l'exercice financier de 2025 qui tient compte des tendances démographiques, des indicateurs du coût de la vie, des niveaux de services existants et des plans d'expansion. Ce modèle de financement collaboratif appuie la création d'un système équitable, durable et sensible des besoins toujours changeants des enfants et des familles.

En 2025, 97 % du budget total des Services aux enfants (à savoir 77,7 millions de dollars) provenaient du ministère de l'Éducation. Ces fonds ont appuyé une vaste gamme de services destinés aux enfants et aux familles dans le Grand Sudbury. Une grande partie des fonds provinciaux (soit 86 %) était réservée à des programmes précis et à des fins spéciales, y compris :

- le Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (SPAGJE), lequel a pour but de réduire les frais de garde d'enfants et d'accroître l'accès à des services de garde de haute qualité;
- les programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants;
- les centres pour l'enfant et la famille ON y va, lesquels offrent des programmes gratuits sans inscription aux enfants et à leurs fournisseurs de soins;
- les initiatives de sensibilisation culturelle;
- les subventions pour l'augmentation salariale, lesquelles aident à maintenir en poste des employés qualifiés.

Le reste des fonds (soit 14 %) a été consacré au fonctionnement des services de garde d'enfants. Notez que la municipalité a la discrétion de distribuer ces fonds en réponse aux priorités locales et aux besoins émergents. Ce financement flexible permet à la municipalité de répondre aux défis de chaque communauté et de favoriser la durabilité du système.

En plus des fonds provinciaux, la Ville du Grand Sudbury a contribué pour 2,05 millions de dollars en 2025, ce qui représente la contribution requise au partage des coûts prévue par les lignes directrices du ministère de l'Éducation. Cette contribution a été financée par les impôts annuels et le revenu en intérêts, renforçant l'engagement de la Ville à appuyer les enfants et les familles au moyen d'investissements locaux.





Dépenses

Allocations flexibles en fonction des besoins communautaires

Programme	Montant
Aide financière pour les services de garde d'enfants	3,9 M\$
Financement de base des services de garde d'enfants – Subvention de fonctionnement général	1,7 M\$
Administration	3 M\$
Élaboration de programmes et soutien aux programmes	1,6 M\$
Renforcement des capacités / Perfectionnement professionnel	924 000 \$
Santé et sécurité	230 000 \$
Total	11,4 M\$

Allocations fixes prescrites par le ministère de l'Éducation

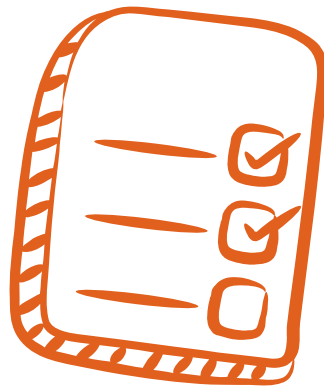
Programme	Montant
Augmentations salariales dans la province	343 000 \$
Centres pour l'enfant et la famille ON y va	3,8 M\$
Sensibilisation culturelle	117 000 \$
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (SPAGJE)	60,6 M\$
Équité salariale	1,7 M\$
Total	66,56 M\$

Mise à jour de la formule de financement du Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (SPAGJE)

Le 1er janvier 2025, le ministère de l'Éducation a adopté une nouvelle formule de financement basé sur les coûts pour les exploitants de services de garde d'enfants participant au Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (SPAGJE). Celle-ci est venue remplacer le modèle de remplacement du revenu qui a été utilisé de 2022 à 2024. Cette nouvelle formule a été conçue afin :

- de refléter les coûts de fonctionnement actuels des programmes de services de garde d'enfants agréés;
- de favoriser la durabilité à long terme de l'engagement à offrir des services de garde d'enfants de 10 \$ par jour;
- de simplifier l'administration et d'accroître la cohérence d'un territoire à l'autre;
- d'assurer la transparence et l'équité des allocations financières.

Les Services aux enfants ont travaillé étroitement avec les fournisseurs locaux afin de les aider dans cette transition, d'assurer une déclaration de données exactes et d'aligner la planification locale avec le nouveau cadre de financement provincial.



Planification du système et engagement

La planification du système dans le Grand Sudbury se fonde sur la collaboration, sur des décisions informées par des données probantes et sur un engagement commun aux enfants et aux familles. Depuis plus de deux décennies, les Services aux enfants collaborent avec les partenaires communautaires dans le but de poursuivre l'évolution du système de la petite enfance afin que celui-ci réponde aux besoins locaux et respecte les priorités provinciales.

Voici les organes de planification clés :

- **Réseau de planification de la petite enfance (RPPE)** – Il s'agit de la table de planification communautaire des programmes de la petite enfance.
 - En 2025, le RPPE comprenait 55 membres individuels représentant 23 organismes. Ces derniers ont montré un engagement solide, enregistrant un taux de participation organisationnelle de 75 % ou plus à chacune des trois rencontres annuelles.
- **Équipe de direction exécutive** – Assure le leadership stratégique dans l'ensemble du secteur, grâce à une collaboration entre les dirigeants des organismes de services de garde d'enfants.

En 2025, des changements considérables ont été apportés à la structure afin d'accroître l'influence de la communauté et de garantir un meilleur usage du temps des comités. Depuis l'apport de ces changements, le RPPE oriente les tâches et les projets communautaires, tandis que les fonctions liées aux programmes et aux services relèvent directement de la gestion organisationnelle et du système. Cette réorganisation préserve la responsabilité des fournisseurs de services au chapitre des programmes réglementés et permet au RPPE de se concentrer sur la planification collaborative et l'encadrement du travail à l'échelle de la communauté.

Mises à jour des comités :

- **Comité du perfectionnement de la main-d'œuvre et de l'apprentissage professionnel : Renforcer la main-d'œuvre du secteur de la petite enfance grâce à des stratégies coordonnées de recrutement, de maintien en poste et d'apprentissage professionnel.**
 - **Élaboration d'une Stratégie de recrutement et de maintien en poste de la main-d'œuvre** – Cette stratégie est en cours d'élaboration. Une campagne professionnelle de sensibilisation, mettant en vedette des éducateurs œuvrant dans ce secteur, fera appel à la fois à des formats en personne et en ligne pour attirer de nouveaux éducateurs et reconnaître ceux qui œuvrent dans le secteur.
 - **Cadre d'apprentissage professionnel et de mentorat** – Un cadre de travail sera élaboré afin d'améliorer la communication et le partage des ressources, ainsi que d'appuyer les étudiants en éducation de la petite enfance et leurs mentors, favorisant le renforcement de leur confiance, leur croissance professionnelle et une rétention à long terme.
- **Groupe consultatif sur la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI)** – Favoriser l'équité, l'appartenance et l'adoption de pratiques sensibles de la culture dans l'ensemble du secteur de la petite enfance.
 - **Cadre d'apprentissage professionnel** : Accroître l'inclusion et renforcer le sentiment d'appartenance au sein de tous les programmes.
 - **Examen des données** : Recueillir des données démographiques de diverses sources afin de guider la planification et l'engagement.
 - **Appels à l'action en faveur de la vérité et de la réconciliation** : Passer en revue les 49 appels à l'action afin de créer des initiatives communautaires réalisables.
- **Groupe consultatif francophone** – Promouvoir l'inclusion des francophones dans l'ensemble du secteur.
 - **Représentation francophone et coordination** : Le groupe consultatif francophone recueillera des commentaires auprès de groupes de travail afin de cerner des mesures à prendre et les besoins en matière de soutien, favorisant la conformité et l'intégration. Le groupe sera la voix des francophones au sein de tous les groupes de travail, partageant des points de vue collectifs et favorisant l'inclusion des francophones dans le cadre de toutes les initiatives.
- **Groupe consultatif sur l'évaluation et la collecte des données** – Favoriser une prise de décisions fondées sur les données probantes en guidant l'élaboration des mesures de rendement, des outils de collecte de données et des processus d'évaluation.
 - **Répertoire des données** : Un répertoire des données et des rapports du secteur de la petite enfance a été élaboré afin d'accroître l'accessibilité des données pour les partenaires.
 - **Cadre d'évaluation du RPPE** : Un cadre d'évaluation a été élaboré afin de guider l'évaluation du plan stratégique du RPPE.
 - **Élaboration d'un formulaire de sondage et de collecte de données** : Le groupe consultatif appuie l'élaboration de sondages au sein de tous les comités du RPPE, assurant ainsi l'adoption de pratiques exemplaires au chapitre de la collecte des données et de l'évaluation.



Système de services et Réseau de planification de la petite enfance

Plan stratégique de 2025-2029

Vision

Donner aux enfants et aux familles du Grand Sudbury accès à des services d'apprentissage de la petite enfance et à des soutiens familiaux de qualité, abordables, inclusifs et accessibles.

Énoncé de mission

Grâce à une approche systémique collaborative et intégrée, nous planifions, dirigeons et mettons en œuvre des stratégies visant à réaliser les meilleurs résultats pour les enfants et les familles.

Principes directeurs

- Adopter une approche axée sur l'enfant et la famille.
- S'adapter aux besoins de la communauté et collaborer avec celle-ci.
- S'engager à l'excellence, à la responsabilité et à des décisions fondées sur les données.
- S'engager à la diversité, à l'équité et à l'inclusion.
- Engagement en faveur de la vérité et de la réconciliation Appels à l'action.
- Offrir des services bilingues et respecter les cultures.
- Agir avec respect, confiance, intégrité et collaboration.
- Embrasser l'innovation et une mentalité systémique.

Accès et souplesse

Navigation des parents

Chaque enfant a une place / Liste d'attente réduite

Culture organisationnelle, processus rationalisés

Communications

Collaboration

Services intégrés

Soutiens ciblés et sensibilisation outreach

Transitions harmonieuses et services continus

Colocation et engagement des partenaires

Réceptivité

Rétroaction des parents et du système

Collecte et évaluation de données

Excellence, responsabilité et données

Explorer de nouveaux modes de connexion (tech/médias)

Diversité, équité, inclusion et appartenance

Diversité dans la prestation des services

Programmes adaptés à la culture et à la langue

Réduire les obstacles pour les familles à faible revenu et vivant des situations complexes

Vérité et réconciliation Appels à l'action

Qualité

Normes et conditions de qualité

Apprentissage professionnel

Développement du personnel et leadership

Recherche, attraction et maintien en poste du talent



Réseau de Planification
de la Petite Enfance
Ensemble pour les enfants et les familles



Partie 2 : L'apprentissage et la garde des jeunes enfants dans le Grand Sudbury – Où en sommes-nous maintenant?

Cette partie comprend un aperçu complet du paysage actuel des services de la petite enfance dans le Grand Sudbury, y compris les tendances émergentes, les lacunes dans les services, ainsi que la gamme des programmes livrés directement par les Services aux enfants ou en collaboration avec ceux-ci. L'analyse est organisée en fonction des quatre composants clés d'un système de la petite enfance solide : accessibilité; équité et sensibilité; abordabilité; qualité et inclusion. Ces composants reflètent à la fois les priorités provinciales et les engagements locaux, le but étant de bâtir un système qui favorise le développement de l'enfant et répond aux besoins divers des familles dans la communauté.

Priorité 1 : Accès

L'accessibilité est une pierre angulaire du système de la petite enfance du Grand Sudbury, garantissant que toutes les familles, peu importe leur revenu, leur géographie, leur langue ou leur capacité, ont accès à des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de haute qualité. Conformément au Cadre d'accès et d'inclusion de l'Ontario et à la Stratégie de croissance dirigée du Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (SPAGJE), les Services aux enfants se sont engagés à accroître l'accès aux programmes de sorte à en assurer l'équité, l'inclusivité et la réponse aux besoins communautaires.²

Le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à créer 86 000 nouvelles places nettes dans les services de garde d'enfants agréés d'ici la fin de 2026, la cible pour le taux d'accès étant de 37 places pour chaque tranche de 100 enfants de 5 ans et moins. Ces places seront créées en priorité dans les communautés ayant les plus grands besoins en ce sens, notamment parce qu'elles comprennent des familles à faible revenu, des enfants ayant des besoins particuliers, des populations autochtone et francophone et des familles ayant besoin de solutions de garde plus flexibles.

Les Services aux enfants alignent la planification locale avec les cibles provinciales par l'entremise de stratégies informées par les données et d'un engagement

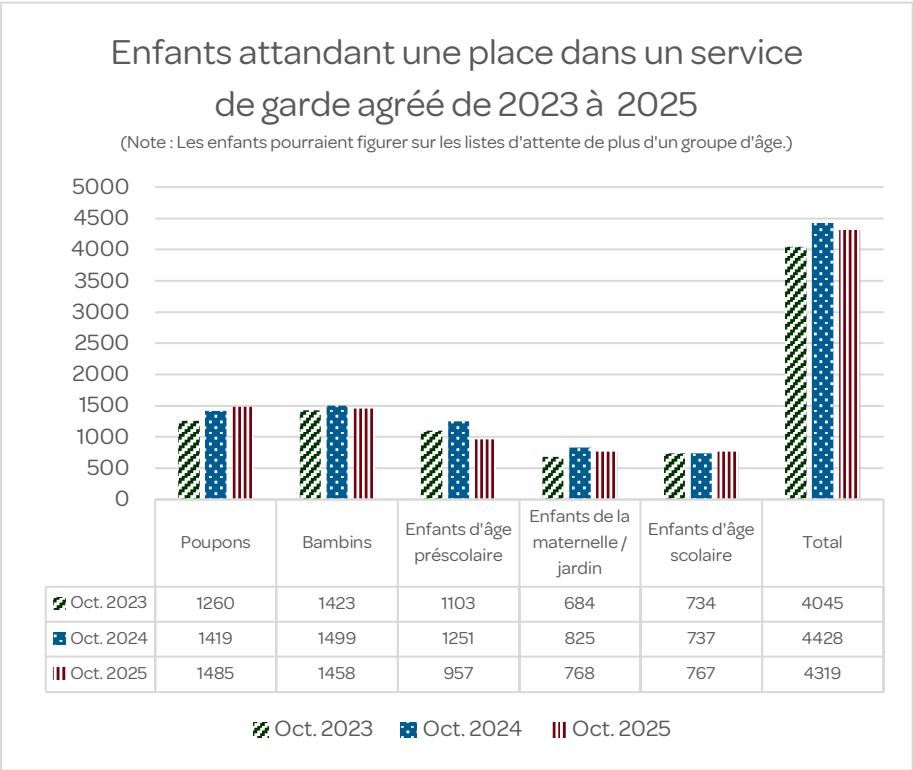


communautaire. Parmi les mesures clés ayant été prises, notons : cartographier les régions mal desservies afin d’identifier les quartiers prioritaires en vue de la création de places; appuyer le développement de l’infrastructure au moyen de fonds d’immobilisations et de subventions d’aide au démarrage; consulter les familles et les fournisseurs de services afin de mieux comprendre les obstacles à l’accès et d’élaborer ensemble des solutions.

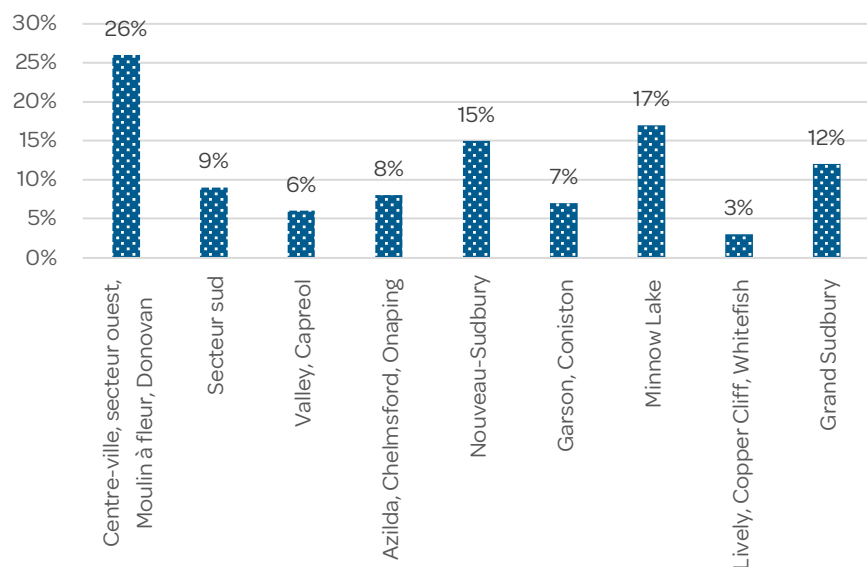
Garde d’enfants

Le système de la petite enfance du Grand Sudbury s’élargit. Toutefois, la demande continue de dépasser l’offre. En date du 31 octobre 2025, l’on comptait 74 centres de garde d’enfants agréés dans le Grand Sudbury et 35 fournisseurs de services de garde d’enfants à domicile, offrant un total de 6 706 places agréées, y compris 4 195 places pour les enfants de 5 ans et moins et 2 466 places pour les enfants d’âge scolaire. De ces places, 5 809 places sont actuellement comblées (soit 86 %), ce qui représente une hausse de 40 % depuis juin 2023.

Malgré cette croissance, la demande pour les services de garde d’enfants demeure élevée. En octobre 2025, 4 319 enfants figuraient sur la liste d’attente. De ceux-ci, 2 643 avaient besoin d’une place immédiatement et 2 106 auront besoin d’une place dans l’avenir. Il s’agit d’une hausse de 7 % depuis l’année dernière. L’accès varie d’un bout à l’autre de la ville, avec 45 % des places étant offertes dans le centre de Sudbury et 55 % des places étant offertes dans les communautés environnantes.



Pourcentage d'enfants de 5 ans et moins vivant à faible revenu (Recensement de 2021)



Les données du Recensement de 2021 montrent une importante variation dans la proportion de jeunes enfants vivant en situation de faible revenu dans les quartiers du Grand Sudbury. Les taux les plus élevés ont été observés dans le centre-ville, le quartier du Moulin à fleur et dans le secteur ouest, où 26 % des enfants de 5 ans et moins vivent dans des ménages à faible revenu, ce qui est plus que le double de la moyenne de 12 % dans l'ensemble de la municipalité.^{7,8}

Expansion des services de garde d'enfants :

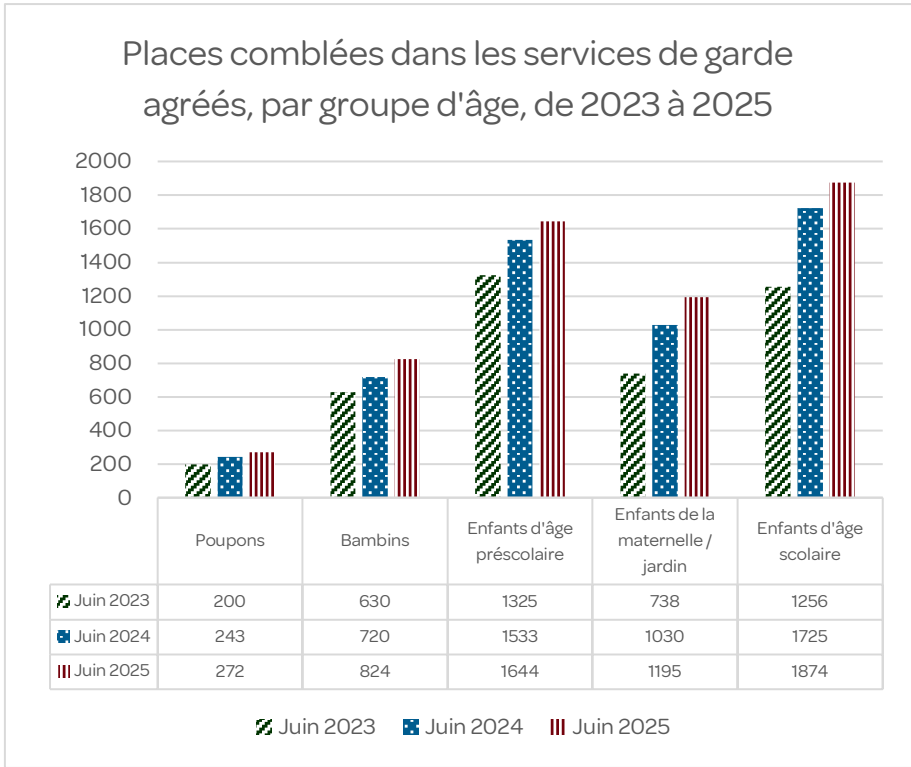
En 2024 et en 2025, l'expansion des services de garde d'enfants dans le Grand Sudbury était attribuable aux efforts concertés déployés par les organismes de services de garde d'enfants en vue de rouvrir les places agréées ayant été fermées durant la pandémie, ainsi qu'à l'ajout de nouvelles places grâce au financement provincial. Ces places ont été réparties stratégiquement dans les quartiers prioritaires en fonction de la capacité existante, de l'espace physique disponible et des besoins prouvés des communautés, ainsi que des vulnérabilités des familles, des contextes culturels et de la langue.

En 2024 et en 2025, 234 nouvelles places nettes ont été créées dans quatre garderies nouvellement construites.

Places dans les services de garde d'enfants – Expansion de 2024-2025

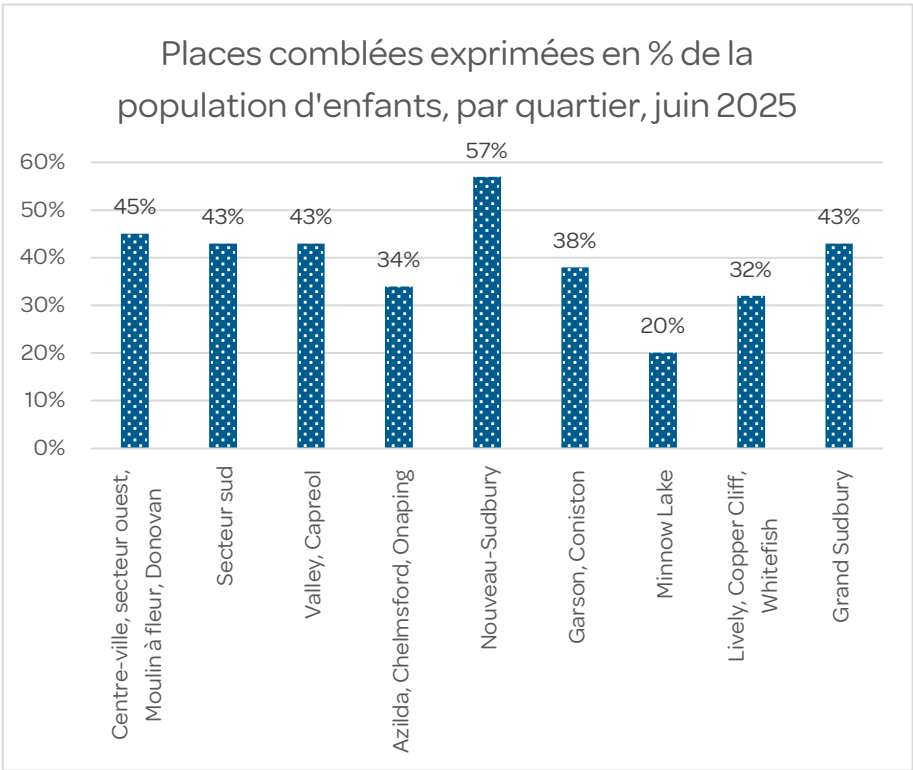
	Poupons	Bambins	Enfants d'âge préscolaire	Enfants de la maternelle et jardin	Enfants d'âge scolaire	Total
Nouveau-Sudbury	20	25	30	26	30	131
Secteur sud	0	0	24	13	0	37
Valley-Capreol		-10	8	28	10	36
À domicile						30
Total	20	15	62	67	40	234

En novembre 2025, 95 % des places pour les enfants de 5 ans et moins dans les services de garde étaient comblées, comparativement à 74 % en 2023.



Taux d'accès

En 2022, le ministère de l'Éducation a fixé un objectif de 37 places par tranche de 100 enfants de 5 ans et moins. En novembre 2025, il y avait 43 places par tranche de 100 enfants de 5 ans et moins dans le Grand Sudbury, ce qui dépasse l'objectif provincial.



Centres pour l'enfant et la famille ON y va

Les Centres pour l'enfant et la famille ON y va (Centres ON y va) offrent des programmes gratuits de haute qualité aux enfants de six ans et moins et à leurs fournisseurs de soins, se laissant guider par *Comment apprend-on? Pédagogie de l'Ontario pour la petite enfance*.⁴ Ce cadre de travail met l'accent sur l'appartenance, le bien-être, l'engagement et l'expression (ou communication), garantissant aux familles un accès à des services inclusifs, sensibles de la culture, qui favorisent l'apprentissage des jeunes enfants et les connexions communautaires.

En 2025, les Centres ON y va ont continué d'être une pierre angulaire du soutien familial partout dans le Grand Sudbury. Le système est livré par cinq organismes à but non lucratif exploitant 20 emplacements principaux et six emplacements de rayonnement. Des 20 emplacements principaux, 15 offrent une programmation en anglais, quatre sont des centres francophones et un centre procure une programmation autochtone.

En plus de livrer une programmation hebdomadaire, les Centres ON y va collaborent ensemble afin de tenir toute une gamme d'activités communautaires qui rassemblent les familles et renforcent les réseaux locaux. Parmi les activités qu'ils ont tenues, notons une clinique d'installation de sièges d'auto pour enfants, des célébrations des Fêtes et des festivals d'été pour toute la famille, ainsi que des offres spéciales comme des visites à Science Nord, des journées à une plage communautaire, des cliniques de massage pour enfants et des séances de soutien de Service Canada. Non seulement ces activités ont-elles créé des occasions de jouer et d'apprendre, mais elles ont également aidé les familles à obtenir accès à des ressources essentielles et à nouer des liens authentiques avec leurs communautés.

En 2025, 1 937 adultes et 2 125 enfants ont visité les Centres ON y va. De janvier à septembre, les programmes ont accueilli en moyenne 4 592 visites par mois, reflétant un engagement communautaire solide et une demande continue pour les programmes de la petite enfance.



4 592 visites par mois

Apprentissage professionnel et collaboration dans les Centres ON y va

Les praticiens dans les Centres ON y va ont pris part à des occasions enrichissantes de perfectionnement professionnel tout au long de 2025, renforçant leur engagement à la prestation de services de haute qualité. De janvier à mai, la série sur la santé mentale des nourrissons et des jeunes enfants a compris cinq séances s'informant de la ressource Big Ideas for the Care of Tiny Humans élaborée par la Dre Jean Clinton. Cette série a exploré des thèmes interconnectés, comme les soins, l'attachement, les émotions et l'autorégulation, soulignant la manière dont les relations positives et les milieux attentifs favorisent le développement sain du cerveau et le bien-être à vie.

La série a été bien accueillie, comptant 40 participants de six organismes et recevant une rétroaction solide mettant en valeur son impact. Plus de 75 % des répondants au sondage administré par la suite ont indiqué qu'ils étaient satisfaits ou très satisfaits du contenu et près de 85 % ont déclaré qu'ils pourraient mettre en pratique ce qu'ils ont appris. Parmi les points à retenir, notons l'importance de la réflexion et de l'observation intentionnelles, les stratégies à adopter pour appuyer la maîtrise des émotions et la valeur de partager les connaissances et de collaborer avec ses collègues et les familles.

Profitant de cet élan, les Centres ON y va ont livré la série Creating Connections d'octobre à mai, offrant huit séances visant à aider les praticiens à comprendre et à mettre en pratique les lignes directrices du ministère de l'Éducation grâce à la réflexion. Ces séances ont renforcé les principes de la pédagogie ontarienne *Comment apprend-on?* et ont aidé les praticiens à aligner leur travail avec les normes provinciales imposées aux Centres ON y va.

Intégration des services à la personne – Projet pilote

De mai à août 2025, les Services aux enfants ont mis à l'essai un projet d'intégration des services à la personne qui a mis en place des représentants des Services aux enfants (RSE) dans cinq Centres ON y va dans le Grand Sudbury. Cette approche innovante visait à simplifier l'accès aux services de garde d'enfants et aux soutiens familiaux en offrant du soutien direct pour obtenir une aide financière, naviguer les services de garde et utiliser les ressources dans un milieu communautaire.

Dans le cadre du projet pilote, les RSE ont travaillé avec 457 familles et livré 34 services directs, dont la majorité était en lien avec le Registre des garderies, l'aide financière pour les services de garde d'enfants et les aiguillages. La rétroaction recueillie auprès du personnel des Centres ON y va et des fournisseurs de services de garde s'est avérée extrêmement positive; notons, par exemple, une meilleure collaboration, une plus grande visibilité des Services aux enfants et une plus grande confiance parmi les familles.

S'appuyant sur ce succès, la phase 2 du projet a été lancée en janvier 2026, avec une expansion dans cinq autres Centres ON y va et de nouveaux partenariats communautaires. Cette prochaine phase renforcera la livraison intégrée des services, permettant aux familles d'obtenir un soutien coordonné en temps opportun qui favorise de bons résultats individuels et la résilience de notre communauté.

Comité récréatif ACCESS

Le Comité récréatif ACCESS a été mis sur pied en janvier 2025 en réponse aux priorités stratégiques changeantes du Réseau de planification de la petite enfance (RPPE). Auparavant connu sous le nom de *Comité du Partenariat pour soutenir la phase intermédiaire de l'enfance*, ce comité a évolué en Comité récréatif ACCESS, élargissant son mandat afin d'assurer un accès équitable à une programmation récréative abordable, inclusive et accessible, y compris à des programmes avant et après l'école et à des camps saisonniers (pendant les congés de l'été, de l'hiver et du printemps).



Priorité 2 : Équité et sensibilité

Le système de la petite enfance dans le Grand Sudbury est fondé sur le principe que chaque enfant et chaque famille méritent un accès aux services qui répondent à leurs besoins particuliers, qui reflètent leurs identités et qui tiennent compte de leurs situations. L'équité et la sensibilité sont au cœur de la planification du système, garantissant que les programmes sont inclusifs et sensibles de la culture et qu'ils s'adaptent à la dynamique communautaire changeante. Les Services aux enfants s'efforcent d'incorporer l'équité et la sensibilité dans tous les aspects de la prestation des services :

- **en accordant la priorité aux populations mal desservies**, y compris les familles à faible revenu, les communautés autochtones et francophones, les nouveaux arrivants, les enfants handicapés et les familles vivant dans les régions rurales et éloignées;³
- **en favorisant une programmation sensible de la culture**, y compris des services de garde d'enfants et des Centres ON y va dirigés par des personnes autochtones et francophones;
- **en garantissant l'accès linguistique**, au moyen de services bilingues et des services d'interprétation si besoin est;
- **en faisant la promotion de milieux inclusifs**, dans lesquels les enfants de tous les niveaux d'aptitude et de tous les horizons se sentent en sécurité, accueillis et soutenus;
- **en engageant et en consultant la communauté**, par l'entremise du Réseau de planification de la petite enfance (RPPE), de l'Équipe de direction exécutive et de la collecte d'une rétroaction directe des familles;
- **en se laissant guider par les données dans le cadre de la planification**, utilisant les données administratives, les tendances liées aux listes d'attente et les mesures de l'utilisation des services pour cerner les lacunes et les possibilités;
- **en adoptant des modèles de services flexibles**, comme des services mobiles, des heures de service non standards et des soutiens intégrés de tous les secteurs (p. ex., santé, éducation, services sociaux).

L'accès dans les régions rurales et éloignées demeure une priorité pour les Services aux enfants. En octobre 2025, 2 626 enfants ont fréquenté des services de garde d'enfants agréés dans les communautés périphériques, ce qui représente près de la moitié (soit 49 %) de tous les enfants inscrits. Les Centres ON y va ont également joué un rôle vital dans ces communautés, enregistrant 11 627 visites dans les régions



périphériques du premier trimestre au troisième trimestre de 2025, ce qui représente 34 % de toutes les visites. Ces chiffres soulignent l'importance de continuer à offrir des services partout sur le territoire du Grand Sudbury.

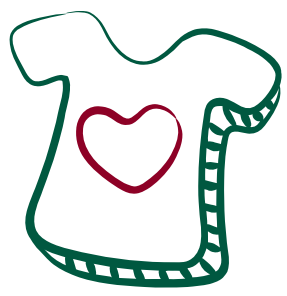
Priorité 3 : Abordabilité

L'abordabilité est un composant clé du système de la petite enfance du Grand Sudbury, garantissant que les familles ont accès à des services de garde d'enfants sans subir des difficultés financières. Les Services aux enfants se sont engagés à réduire les obstacles liés aux coûts grâce à des investissements du gouvernement provincial et de la municipalité, à un programme d'aide financière ciblée et à la participation au Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (SPAGJE).

Mise en œuvre du Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (SPAGJE)

Lancé en 2022, le SPAGJE vise à réduire graduellement les frais de garde d'enfants à un tarif moyen de 10 \$ par jour d'ici 2026.⁵ Dans le Grand Sudbury, les fournisseurs de services de garde d'enfants inscrits au SPAGJE ont déjà réduit considérablement leurs frais, accroissant l'abordabilité des services de garde d'enfants pour les familles ayant des enfants de moins de six ans.

En 2025, 74 garderies agréées et jusqu'à 36 foyers de garde à domicile agréés étaient inscrits au SPAGJE, garantissant un accès généralisé à des frais réduits. Avant le lancement du SPAGJE, les familles payaient en moyenne un tarif quotidien de 49,03 \$; ce montant a baissé considérablement dans le cadre de ce programme à 21,79 \$ par jour, allégeant la charge financière pour des milliers de ménages. En 2024, 4 300 familles ont profité des réductions de frais du SPAGJE. Le nombre a grimpé à 4 485 familles de janvier à octobre 2025, prouvant que le programme joue un rôle crucial dans l'accroissement de l'abordabilité et l'amélioration du bien-être des familles.



Programme d'aide financière pour les services de garde d'enfants

En plus de participer au SPAGJE, les Services aux enfants administrent un programme d'aide financière pour les services de garde d'enfants, lequel offre un soutien financier aux familles admissibles en fonction de leurs revenus et de leurs besoins. Ce programme assure l'abordabilité pour les familles ayant des enfants de 12 ans et moins, y compris les familles n'étant pas couvertes par le SPAGJE.

De janvier à octobre 2025, 1 357 enfants dans le Grand Sudbury ont bénéficié d'une aide financière pour les services de garde d'enfants. Parmi ces familles, 76 % ont reçu une aide financière couvrant la totalité des frais et 24 % ont reçu une aide couvrant une partie des frais de garde d'enfants. À l'heure actuelle, aucune famille ne figure sur la liste d'attente pour obtenir une aide financière pour les services de garde d'enfants.

Aide financière pour les services de garde d'enfants	2023	2024	2025 (janvier à octobre)
Nombre de familles recevant une aide financière	1 258	1 184	1 045
Nombre d'enfants profitant d'une aide financière	1 616	1 544	1 357
Nombre de familles recevant une aide financière complète	62 %	76 %	76 %

Programmation de l'été

Pour combler les lacunes dans la programmation destinée aux enfants d'âge scolaire, des camps d'été accessibles sont offerts afin d'appuyer le développement social, physique et émotionnel des enfants.

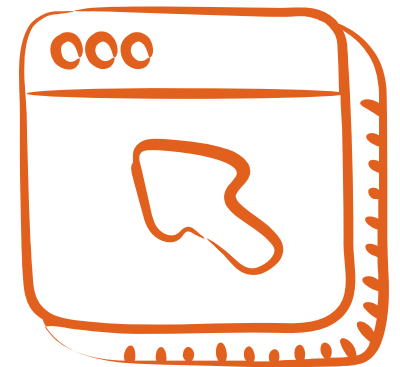
- De 2023 à 2025, le nombre d'enfants de nouveaux arrivants ayant recours aux programmes d'été subventionnés a augmenté de 250 %.
- En 2025, le Programme d'aide financière disposait de 235 000 \$, grâce à quoi l'aide financière pour les services de garde d'enfants a couvert 97 % des frais et les parents n'ont eu à couvrir que 3 %.
- 78 % des enfants concernés ont bénéficié d'une subvention complète, participant en moyenne à six semaines de programmation.



Améliorations au processus

De septembre 2024 à août 2025, les Services aux enfants ont apporté toute une série d'améliorations en vue d'accroître l'accessibilité, l'efficacité et la sensibilité des programmes de services de garde d'enfants et, par conséquent, de mieux répondre aux besoins des familles. Voici les améliorations clés ayant été apportées :

- **Demandes en ligne** : Un nouveau système de demande numérique a été mis en œuvre pour rationaliser le processus de demande d'aide financière pour les services de garde d'enfants et accroître l'accessibilité.
- **Amélioration de la communication** : Un système de messagerie sécurisée a été mis en place, permettant au personnel de communiquer directement avec les familles et de répondre plus efficacement aux demandes de renseignements.
- **Mises à jour à la demande auprès des camps** : Un module spécial a été ajouté au système de gestion des services de garde d'enfants afin de rendre le processus de demande auprès des camps plus efficace et plus convivial.
- **Simplification des aiguillages** : Le processus d'aiguillage a été rationalisé afin de garantir que les familles sont mises en contact avec les services requis en temps opportun.
- **Navigation de la liste d'attente et OneHSN** : Le Comité des communautés de pratique a été mis sur pied afin de renforcer la collaboration à l'échelle du secteur, d'appuyer un apprentissage commun et de promouvoir les pratiques exemplaires dans la gestion de la liste d'attente et la navigation du système.



Priorité 4 : Qualité et inclusion

Un système de la petite enfance solide est défini non seulement par son accessibilité et son abordabilité, mais aussi par son engagement à offrir une programmation de haute qualité et des milieux inclusifs dans lesquels tous les enfants peuvent s'épanouir. Dans le Grand Sudbury, les Services aux enfants collaborent avec les fournisseurs de services de garde agréés, les Centres ON y va et les partenaires communautaires dans le but de promouvoir l'excellence dans le secteur de l'apprentissage des jeunes enfants et de garantir que les services répondent aux besoins divers des enfants et des familles.

La qualité et l'inclusion sont assurées par les moyens suivants :

- **des possibilités d'apprentissage professionnel et de renforcement des capacités** pour les éducateurs et le personnel, y compris une formation sur les approches pédagogiques, le leadership et les pratiques inclusives;
- **le suivi et l'évaluation** de la prestation des services, au moyen d'outils comme des cadres de la qualité, des visites sur les lieux et des indicateurs du rendement;
- **du soutien à l'élaboration des programmes**, y compris mentorat, encadrement et accès aux ressources qui favorisent les pratiques fondées sur des données probantes;
- **des ressources pour les besoins particuliers**, y compris le Programme de soutien à l'inclusion dans les services de garde d'enfants, ainsi que les services d'orthophonie, de développement des enfants et de santé mentale des enfants;
- **une programmation sensible de la culture**, y compris des services dirigés par des personnes autochtones et francophones;
- **des principes de conception universelle**, assurant l'accessibilité physique et l'inclusivité des milieux d'apprentissage;
- **l'engagement des familles** afin de garantir que les programmes reflètent les valeurs et les besoins des communautés desservies.

Profil de la main-d'œuvre du secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants

La main-d'œuvre de la petite enfance joue un rôle pivot dans la prestation de programmes sécuritaires et inclusifs pour les enfants de 12 ans et moins, et ce, à la fois au sein des garderies, des Centres ON y va, des écoles et des organismes communautaires. En décembre 2025, le système de la garde d'enfants dans le Grand Sudbury comptait à son service 1 515 employés, touchant un salaire horaire moyen de 24,62 \$. Le marché du travail devrait poursuivre sa croissance constante tout au long de 2026, alors que le SPAGJE continuera d'accroître l'accès à des services de garde abordables.

Malgré cette croissance, les défis de la main-d'œuvre persistent. Les niveaux d'emploi dans la région demeurent inférieurs aux moyennes nationales et les employeurs signalent une demande croissante pour des compétences spécialisées, y compris : connaissance des pratiques inclusives, bonne gestion de la salle de classe, bilinguisme et enseignement différencié. Le recrutement et le maintien en poste demeurent des priorités. Voilà pourquoi le perfectionnement professionnel et le mentorat structuré ont été identifiés comme des stratégies clés pour renforcer la stabilité de la main-d'œuvre.

Données sur la main-d'œuvre en 2025

Équivalents temps plein travaillant dans les services de garde d'enfants agréés . .609
(une hausse de 5,7 % comparativement à 576 en 2023)

ÉPEI travaillant dans les services de garde d'enfants agréé569
(une hausse de 20 % comparativement à 473 en 2023)

Pourcentage d'employés et de superviseurs qui sont des ÉPEI 42 %
(une hausse de 1 % comparativement à 41 % en 2023)

Salaire horaire médian des éducateurs de la petite enfance (ÉPE). 27 \$ l'heure
(une hausse de 3 % comparativement à 26,14 \$ l'heure en 2023)

Nombre total d'employés dans les services de garde d'enfants agréés.1 545
(une hausse de 17 % comparativement à 1 316 en 2023)

Les salaires des éducateurs de la petite enfance inscrits (ÉPEI) travaillant dans un programme de garde varient considérablement, de 23 \$ à 36,61 \$ l'heure, avec une moyenne de 26,92 \$ l'heure.

Apprentissage professionnel et renforcement des capacités

Une programmation de haute qualité exige en premier lieu une main-d'œuvre qualifiée et sûre d'elle-même. Pour renforcer les capacités des éducateurs, le Grand Sudbury investit dans des possibilités d'apprentissage professionnel qui traitent de pédagogie, de leadership et de pratiques inclusives et sont appuyées par un mentorat et un encadrement.

En 2024, le secteur a livré 13 cours d'apprentissage professionnel, pour un total de 130 heures de formation, engageant 1 239 participants. Cet engagement s'est poursuivi en 2025, livrant de janvier à septembre 9 cours et 63,5 heures de formation à 417 participants. La rétroaction recueillie par suite de ces cours souligne l'impact de ces initiatives :

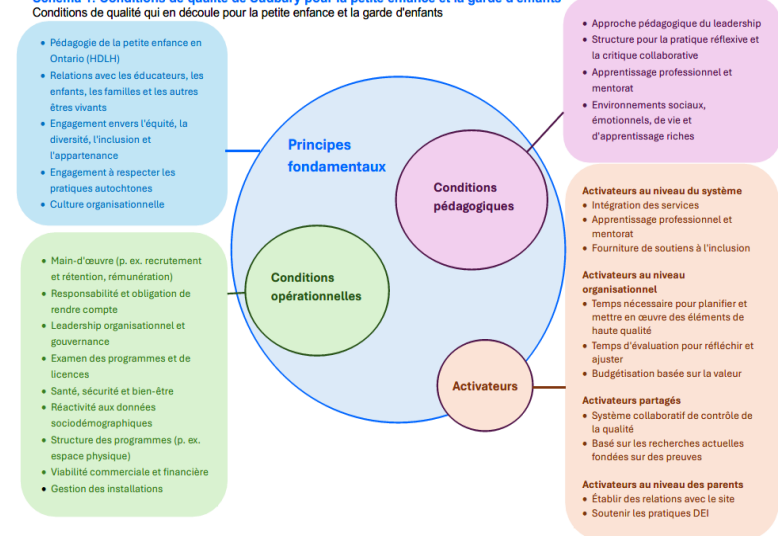
- 88 % des répondants ont affirmé que la formation les aiderait à remplir leur rôle dans le secteur de l'apprentissage des jeunes enfants.
- 88 % des répondants ont indiqué qu'ils mettraient ce qu'ils ont appris en pratique au quotidien.

Ces résultats soulignent le lien solide qui existe entre le perfectionnement professionnel et la qualité des programmes, garantissant que les éducateurs disposent des outils et de la confiance nécessaires pour créer des milieux enrichissants et inclusifs pour les enfants.

Modèle de système du secteur de la petite enfance – Qualité et inclusion

En 2024, les Services aux enfants se sont alliés à Ressources pour l'enfance et la communauté (REC) en vue de lancer le Modèle de système du secteur de la petite enfance. Ce modèle représente une évolution notable de la manière dont le Grand Sudbury assure la qualité, l'inclusion et l'apprentissage professionnel, depuis l'examen du système de la petite enfance en 2023. Conçu comme un cadre de travail cohérent et collaboratif, ce modèle renforce les capacités de tous les organismes et favorise la création de milieux d'apprentissage des jeunes enfants inclusifs et de haute qualité.

Schéma 1: Conditions de qualité de Sudbury pour la petite enfance et la garde d'enfants
Conditions de qualité qui en découlent pour la petite enfance et la garde d'enfants



Le modèle s'appuie sur trois cadres de travail clés :

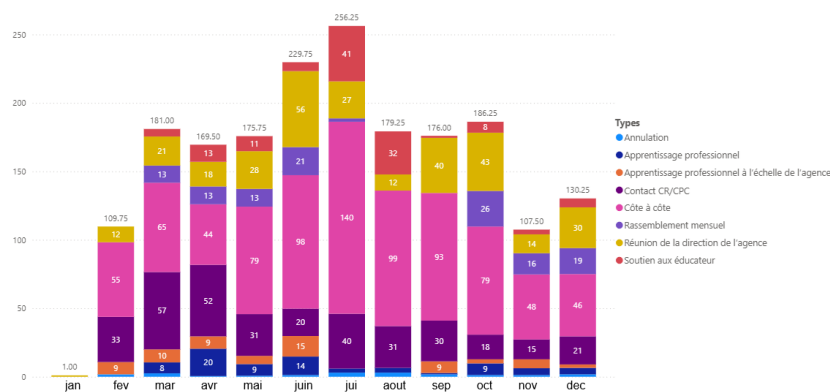
- 1. Conditions de la qualité** – Il s'agit des normes qui définissent ce à quoi ressemble un apprentissage de haute qualité pour les jeunes enfants, y compris des relations solides, des milieux inclusifs et une pédagogie intentionnelle.
- 2. Comment apprend-on?** – Il s'agit du cadre pédagogique de l'Ontario, lequel met l'accent sur l'appartenance, le bien-être, l'engagement et l'expression (ou communication).
- 3. Quatre orientations clés** – Celles-ci sont diversité, équité, inclusion, ainsi que vérité et réconciliation, et guident toute prise de décisions et toute pratique.

Le modèle de système introduit deux rôles complémentaires qui travaillent ensemble pour renforcer les capacités :

- **les conseillers pédagogiques communautaires (CPC)** – ceux-ci assurent l'intégration des principes pédagogiques et des orientations dans la pratique, l'apprentissage professionnel et le développement du leadership;
- **les consultants en ressources (CR)** – ceux-ci appuient les éducateurs dans le cadre de la création de milieux inclusifs par voie d'observation, d'encadrement et de questionnement collaboratif.

En 2025, quatre CPC ont appuyé le personnel dans 88 garderies et Centres ON y va, offrant 1 503 heures de soutien dans le cadre de 798 visites.

Nombre d'heures de soutien CPC par mois – par type de service- 2025



Diversité, équité et inclusion

Le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants s'est engagé à bâtir un système accueillant, équitable et inclusif pour toutes les familles dans le Grand Sudbury. Cet engagement exige que nous reconnaissons la présence du racisme, des préjugés et des obstacles systémiques et que nous apportions de véritables changements grâce à la réflexion, à l'apprentissage et à l'action. Un élément central de ce travail consiste à honorer les principes de la vérité et de la réconciliation et à appuyer la souveraineté autochtone, conformément à la Stratégie sur les relations avec les Autochtones de la Ville du Grand Sudbury et par l'entremise de plaidoyers continus pour des services de garde d'enfants dirigés par des personnes autochtones.

Au cours de la dernière année, une consultation menée à l'échelle du système et un apprentissage interne ont renforcé l'approche de la diversité, de l'équité et de l'inclusion (DEI), soulignant le besoin d'enchâsser les principes de l'équité dans les politiques, les plans, les services et l'engagement communautaire. En 2024, le personnel du secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants a participé à une série en cinq parties sur la diversité, l'équité, l'inclusion et l'appartenance. Plus de 300 employés, représentant 20 organismes, ont pris part à cette formation.

Les Services aux enfants ont également amélioré les soutiens à l'intention des familles de nouveaux arrivants, notamment grâce au Projet pilote d'intégration des services à la personne, à une formation sur l'immigration livrée aux employés, à des examens réguliers des politiques et à des changements à l'admissibilité.

Services spécialisés

Dans le Grand Sudbury, c'est Ressources pour l'enfance et la communauté (REC), l'organisme désigné, qui procure des services aux enfants de 12 ans et moins ayant des besoins particuliers qui fréquentent les programmes de garde d'enfants agréés et les programmes d'apprentissage des jeunes enfants. Ces services cherchent à appuyer les éducateurs et les équipes d'apprentissage des jeunes enfants par l'entremise du Modèle de système du secteur de la petite enfance en vue de promouvoir des pratiques inclusives, de renforcer les capacités et les compétences et de partager les ressources qui aident chaque enfant à participer pleinement à la programmation. REC appuient les programmes de garde d'enfants en élaborant des plans d'inclusion qui aident à répondre aux besoins des enfants ayant des besoins particuliers. En 2025, 350 plans de soutien et 359 plans individuels d'inclusion de l'enfant ont été élaborés.

Pour appuyer les enfants d'âge préscolaire qui fréquentent les programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants agréés, Enfants NEO, le Centre de traitement pour enfants d'Horizon Santé-Nord, offre des services de consultation aux enfants ayant des déficiences motrices et des problèmes de communication. En 2025, 136 enfants ont reçu un soutien de l'équipe d'orthophonie, de physiothérapie et d'ergothérapie (OPE) d'Horizon Santé-Nord.

Cadre d'évaluation des programmes de la petite enfance

En 2024, les Services aux enfants ont adopté un cadre d'évaluation complet pour les programmes de la petite enfance afin de garantir que les programmes répondent aux besoins des enfants, des familles et de la communauté entière. Ce cadre procure une approche cohérente pour évaluer les services et utiliser les résultats en vue de guider les améliorations au sein du secteur.

Pour renforcer l'évaluation interne, les Services aux enfants ont rationalisé leur processus d'élaboration des sondages, améliorant ainsi la manière dont la rétroaction est recueillie auprès des familles, des fournisseurs et des partenaires. Ces améliorations permettront une utilisation plus efficace des données dans le cadre de la planification, de la prise de décisions et de l'amélioration du système.

Partie 3 : Consultation communautaire – Ce que nous avons appris

Examen de la qualité et des services d'inclusion

En 2023, les Services aux enfants ont mené une consultation à l'échelle du système dans le cadre d'un examen complet de la qualité et des services d'inclusion au sein du système de la petite enfance du Grand Sudbury. Cet examen du système avait pour but de comprendre la manière dont les programmes pourraient mieux répondre aux besoins de la communauté et d'accroître l'équité, l'accessibilité et la qualité des programmes. L'examen a engagé les familles, les fournisseurs de services et les partenaires dans l'élaboration d'une vision commune pour l'avenir de l'apprentissage des jeunes enfants.

L'examen a aligné l'intégration des services locaux avec le Cadre d'accès et d'inclusion de l'Ontario, se concentrant sur les enfants et les familles connaissant des vulnérabilités ou ayant besoin de soutiens spécialisés. Il a aussi mis en valeur les pratiques inclusives et les services de consultation sur la qualité à l'échelle du secteur.

Pour recueillir des points de vue divers, les consultations ont engagé les conseils scolaires, les fournisseurs de services spécialisés, les leaders du secteur de la santé mentale, les exploitants de services de garde agréés, les programmes d'apprentissage des jeunes enfants et les familles. Un consultant externe a animé ces séances afin d'assurer la transparence et la confidentialité et a formulé des recommandations fondées sur la rétroaction du secteur. Le processus a compris des groupes de discussion, des visites sur les lieux et un sondage en ligne sur la qualité des services de garde d'enfants.

Sondage sur la qualité des services de garde d'enfants

Dans le cadre de l'examen du système, les Services aux enfants ont mené un sondage en ligne sur la qualité des services de garde d'enfants auprès des familles inscrites aux programmes de garde d'enfants agréés. Le sondage, auquel ont répondu 715 familles, nous a procuré un précieux aperçu de la qualité et de l'inclusion dans les programmes :

- 77 % des répondants ont qualifié les services de garde d'enfants comme étant excellents ou très bons.
- 88 % ont affirmé que les programmes favorisent la réalisation des objectifs de développement définis par la pédagogie Comment apprend-on?, y compris exploration, expression, appartenance et bien-être.
- Seulement 60 % ont indiqué que les jouets et les livres reflétaient l'identité de leur enfant.
- Seulement 68 % ont noté la diversité du personnel.
- Certaines familles ont aussi signalé l'engagement limité de leurs pairs et le manque de connexion avec les autres parents.

À la lumière de ces constatations, l'on a recommandé un accroissement du matériel culturel et de la diversité du personnel, une amélioration des stratégies d'engagement des familles et une augmentation des occasions pour les enfants de contribuer à leur milieu d'apprentissage.

Rétroaction sur le Modèle de système du secteur de la petite enfance

Après la mise en œuvre du Modèle de système du secteur de la petite enfance en 2025, nous avons mené des sondages auprès des membres de la direction de 15 organismes en vue de recueillir une rétroaction sur le modèle. La rétroaction initiale a révélé que le modèle a amélioré la collaboration, l'accès à l'expertise, ainsi que la pratique réflexive. La majorité des répondants ont trouvé le modèle utile, mais ils ont noté qu'une communication plus claire, des processus plus cohérents et un accroissement des ressources pourraient améliorer encore davantage le modèle.

Sondage sur les Centres ON y va à l'intention des familles

À la fin de 2025, nous avons mené un sondage auprès des familles ayant recours aux Centres ON y va depuis 2023. Le sondage a reçu 297 réponses de tous les Centres ON y va, celles-ci reflétant la diversité des utilisateurs des Centres ON y va, y compris de la part de francophones (27 %), de personnes autochtones (7 %), de nouveaux arrivants (17 %) et de familles aux prises avec des difficultés financières ou sociales.

Les résultats du sondage révèlent une grande satisfaction à l'égard de l'accessibilité et de l'inclusivité des programmes et du soutien offert au développement de l'enfant. Les familles apprécient les possibilités de nouer des liens avec d'autres parents et les occasions pour leurs enfants de jouer. De nombreuses familles ont reconnu la gentillesse du personnel et le soutien que celui-ci offre. Elles ont également signalé certains obstacles communs, y compris les heures limitées, les problèmes de transport et les fermetures occasionnelles des programmes. Les familles ont suggéré de prolonger les heures d'ouverture en soirée et la fin de semaine, d'ajouter des programmes actifs et extérieurs et d'accroître la convivialité du site Web.

Les résultats complets du sondage sont disponibles [ici](#).

Projet pilote de mentorat des étudiants – Consultations

En 2024 et en 2025, 365 étudiants en éducation de la petite enfance (ÉPE) ont effectué un stage par l'entremise du Cambrian College et du Collège Boréal, principalement dans des milieux de garde d'enfants agréés. Pour identifier les façons dont nous pourrions améliorer les possibilités de stage, nous avons mené des consultations auprès de 109 participants, y compris des étudiants en ÉPE, des éducateurs de la petite enfance inscrits (ÉPEI) jouant le rôle de mentors et des membres de la direction des organismes. Dans le cadre de ces consultations, les participants ont affirmé que le mentorat est solide, que les milieux sont accueillants, que l'état de préparation des étudiants s'est amélioré et que l'engagement des organismes à l'inclusion et à l'apprentissage professionnel a appuyé le processus.

Les répondants ont également identifiés des possibilités d'amélioration, notamment au chapitre des difficultés financières et des problèmes de transport éprouvés par les étudiants, du manque de personnel (nuisant à la capacité de mentorat), des attentes incohérentes et de la diversité limitée des milieux des stages. Voici quelques améliorations ayant été recommandées :

- une meilleure concordance entre le stage, les besoins de l'étudiant et ses objectifs d'apprentissage;
- une reconnaissance et du temps réservé pour les mentors;
- une meilleure communication entre les collèges et les organismes;
- des réseaux locaux de mentorat pour appuyer l'apprentissage commun;
- une meilleure orientation et des horaires flexibles afin d'améliorer l'accès pour les étudiants.

Des renseignements additionnels sont disponibles dans le [site Web de la ville du Grand Sudbury](#).



Partie 4 : Priorités de 2026-2027 – Nos objectifs

1. Accessibilité

Initiative de modernisation des TI du secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants

L'Ontario transforme la manière dont les familles ont accès aux services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants par l'entremise de son Initiative de modernisation des TI du secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants, laquelle est menée par le ministère de l'Éducation en collaboration avec l'Association des services sociaux des municipalités de l'Ontario (ASSMO) et les gestionnaires de système de services (GSS). Cette initiative créera la première plateforme numérique à être adoptée à l'échelle de la province, en conformité avec les principes de l'équité, de l'accessibilité et de l'inclusion.

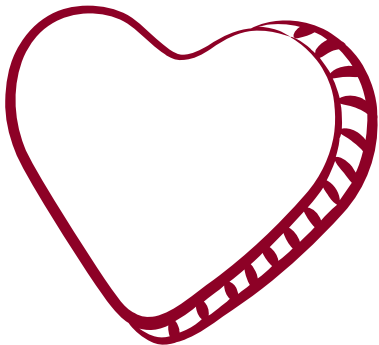
L'initiative vise à simplifier le processus de trouver une garderie et de présenter une demande de garde d'enfants, réduira le fardeau administratif pour les fournisseurs et accroîtra la qualité des données afin de favoriser une planification et une prise de décisions bien informées. Les familles, les exploitants et les gestionnaires de services ont donné forme au design en participant à des sondages, à des entretiens et à des consultations communautaires. La plateforme permettra aux parents de chercher pour des services de garde d'enfants, de présenter une demande d'aide financière pour les services de garde et de trouver des programmes livrés par les Centres ON y va, et ce, dans un seul et même endroit. Le système comprendra des fonctionnalités multilingues, un design inclusif et des mesures rigoureuses de protection de la vie privée.

Utilisateurs des plateformes Web des Services aux enfants

Nombre moyen d'utilisateurs actifs par mois du Registre des garderies (2024)	393
Nombre moyen de séances engagées par mois du Registre des garderies (2024)	512
Nombre moyen de visites par mois dans le site Web des Services aux enfants (de janvier à septembre 2025)	1 043
Nombre moyen d'utilisateurs actifs par mois du site Web des Services aux enfants (de janvier à septembre 2025)	429
Nombre total d'utilisateurs adultes du site Web des Centres ON y va de l'ASSMO (de janvier à septembre 2025)	1 404
Nombre total de demandes en ligne d'aide financière pour les services de garde (du 1er janvier au 24 novembre 2025)	131

2. Équité et sensibilité

Répondre aux besoins des familles visées par les mesures d'équité exige bien plus qu'abordabilité, cela requiert un changement systémique. Les familles autochtones, noires et de nouveaux arrivants continuent de faire face à des obstacles disproportionnés, auxquels s'ajoutent les coûts croissants de la vie et une pauvreté persistante. Notre but consiste à garantir que toutes les familles, peu importe leurs antécédents culturels, leur langue, leurs capacités et leur situation socioéconomique, ont accès à des programmes de la petite enfance de haute qualité qui reflètent leurs identités et répondent à leurs besoins.



Accroissement de l'équité dans la prestation des services

Pour respecter cet engagement, le système s'efforce de renforcer l'équité et la sensibilité dans la conception des programmes, la prestation des services, le perfectionnement de la main-d'œuvre et la planification du système. Cela comprend une expansion des programmes dirigés par des personnes autochtones et francophones, une amélioration de l'accès linguistique grâce à des outils d'interprétation et multilingues et l'accroissement de la représentation culturelle au sein des programmes.

Le système continue de s'adapter aux besoins des familles dont les horaires de travail ne cadrent pas avec les heures d'ouverture traditionnelles en offrant une plus grande programmation en soirée et la fin de semaine. Les efforts déployés afin d'accroître l'équité numérique garantissent que les familles puissent naviguer les services avec facilité, offrant à la fois des outils en ligne accessibles et du soutien en personne aux personnes qui éprouvent des difficultés au chapitre de la connectivité ou des technologies.

Rétroaction communautaire sur les changements à apporter au système

L'engagement des communautés visées par les mesures d'équité demeure un élément central de la planification du système. Les groupes consultatifs et les possibilités d'engagement communautaire nous aident à garantir que les expériences vécues définissent les priorités et les décisions locales. Le renforcement des pratiques de collecte de données inclusives aide aussi à avancer ce travail, puisque les renseignements démographiques sont recueillis et analysés en vue d'établir les cibles en matière d'équité et de suivre les progrès.

En 2026, les Services aux enfants mettront en œuvre un cadre Lean d'amélioration des processus afin d'accroître l'efficacité et la qualité des services. Pour se préparer, six membres du personnel ont reçu une formation sur la méthode Lean en 2024, renforçant la capacité interne en vue de futures initiatives d'amélioration. Ce travail sera appuyé par le Système de gestion de l'apprentissage du secteur de la petite enfance qui devrait être lancé en 2026. Celui-ci comprendra des modules portant sur l'évaluation, l'amélioration continue de la qualité et les méthodes Lean, permettant de renforcer les capacités dans l'ensemble du secteur et de favoriser une culture d'amélioration continue.

Les Services aux enfants ont également élaboré une Stratégie d'amélioration continue de la qualité en 2026, laquelle comprend diverses façons de recueillir la rétroaction des clients et des partenaires, y compris des outils en temps réel comme des codes QR, garantissant que la rétroaction de la communauté donne forme aux améliorations apportées aux services.

3. Abordabilité

Malgré les récentes mesures prises pour assurer l'abordabilité, les coûts élevés de la vie et la pauvreté persistante continuent d'exercer des pressions financières considérables sur les familles et bon nombre d'entre elles ont encore besoin d'une aide pour avoir accès aux services de garde d'enfants. L'inflation croissante a augmenté les coûts des biens et des services, réduisant ainsi le revenu disponible des familles et limitant leur capacité à contribuer aux frais de la garde d'enfants. Ces pressions touchent d'une manière disproportionnée les familles autochtones, noires et de nouveaux arrivants, élargissant encore davantage les inégalités existantes. Même avec une réduction des frais, les services de garde d'enfants constituent une énorme dépense pour de nombreuses familles et l'aide financière pour les services de garde continue d'apporter un soutien important.

Les initiatives suivantes seront entreprises afin de composer avec les obstacles à l'accès à l'aide financière pour les services de garde d'enfants :

- **Élargir l'admissibilité reposant sur le revenu :** Supprimer les exigences non financières (comme les raisons pour lesquelles des services de garde sont requis) afin de réduire les obstacles dans le processus de demande.
- **Renforcer les soutiens pour les familles vulnérables :** Procurer une aide financière ciblée aux ménages à faible revenu, aux communautés autochtones, aux nouveaux arrivants et aux familles en situation précaire au chapitre de l'immigration.
- **Simplifier l'accès :** Élaborer des outils de demande multilingues, faciles à utiliser, et procurer des soutiens à la navigation.
- **Protéger la vie privée et promouvoir l'inclusion :** Éliminer les questions concernant l'immigration et la citoyenneté dans la demande.
- **Améliorer la navigation des services :** Livrer une sensibilisation et une orientation adaptées à la culture afin d'aider les familles à entrer en contact avec les programmes qui répondent à leurs besoins.

Pour garantir que les familles visées par les mesures d'équité aient accès à des programmes d'apprentissage des jeunes enfants abordables, il sera nécessaire d'apporter des changements à l'échelle du système afin d'accroître l'accessibilité et la sensibilité culturelle.

4. Qualité et inclusion

Diversité, équité et inclusion (DEI)

Le secteur de la petite enfance du Grand Sudbury s'est engagé à adopter les principes de la diversité, de l'équité et de l'inclusion, ainsi que ceux de la vérité et de la réconciliation, comme piliers essentiels de la qualité et de l'inclusion. Connaître nos chiffres, une étude menée en 2024, a révélé que 36 % de la main-d'œuvre du secteur de la petite enfance dans le Nord de l'Ontario a fait l'objet d'une discrimination dans le lieu de travail, ce qui souligne le besoin d'une action coordonnée à l'échelle du système.^{6,10} Les efforts qui seront déployés au chapitre de la diversité, de l'équité et de l'inclusion en 2026 et en 2027 se concentreront sur l'élaboration d'une stratégie sur la diversité, l'équité et l'inclusion pour le secteur de la petite enfance. Celle-ci comprendra les priorités suivantes : Connaître nos chiffres

- **Responsabilité organisationnelle** – Mettre en œuvre les plans d'action de la diversité, de l'équité et de l'inclusion par l'entremise du Réseau de planification de la petite enfance (RPPE), aligner les stratégies avec les Appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada et passer en revue les cadres de travail des ressources humaines et des politiques.⁹
- **Programmation sensible de la culture** – Identifier les pratiques exemplaires, évaluer les stratégies en vue de leur mise en œuvre à l'échelle locale et adopter des stratégies qui renforcent le sentiment d'appartenance au sein du secteur.¹¹
- **Réduction des obstacles et structuration du système** – Renforcer les relations avec les partenaires autochtones et divers, passer en revue la composition du RPPE en vue de cerner les lacunes, améliorer la communication et le partage d'information et élaborer des recommandations de politiques inclusives.
- **Perfectionnement de la main-d'œuvre** – Imposer une formation obligatoire sur la diversité, l'équité et l'inclusion à l'ensemble du secteur, accroître la participation à l'apprentissage professionnel et aider les éducateurs à adopter les nouvelles pratiques.
- **Soutiens à l'accessibilité et à l'inclusion** – Améliorer les ressources pour les besoins particuliers et équiper les éducateurs avec des stratégies qui appuient les besoins divers.

Stratégie de formation et de perfectionnement professionnel

En vertu du Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (SPAGJE), l'Ontario investit 18,5 millions de dollars par année dans le renforcement de la stabilité et de la qualité de la main-d'œuvre par l'entremise de journées de perfectionnement, d'une formation intensifiée sur la santé mentale, l'inclusion et le leadership et de programmes comme le Programme de formation complémentaire des éducatrices et éducateurs de la petite enfance. Ces investissements reconnaissent que l'apprentissage professionnel est essentiel à la qualité et à la rétention.

À l'échelle locale, les Services aux enfants ont livré 23 cours (54 séances, 130 heures) à 656 participants en 2024. Pour poursuivre cet élan, une plateforme d'apprentissage professionnel (le Système de gestion de l'apprentissage du secteur de la petite enfance) sera lancée en 2026 pour jouer le rôle de carrefour de formation, de mentorat et de collaboration. Cette plateforme est entièrement financée par la province. Elle offrira des ressources bilingues, des formats flexibles et un encadrement intégré et elle assurera le suivi des résultats afin de favoriser l'amélioration. Elle offrira un apprentissage professionnel sur des sujets divers, y compris la pédagogie Comment apprend-on?, la santé mentale, la diversité, l'équité et l'inclusion, les perspectives autochtones et le leadership. Un conseil consultatif sur l'apprentissage professionnel sera mis sur pied en 2026 pour guider et poursuivre ce travail.

Cadre de résultats

Le cadre de résultats traduit la vision et les priorités du Plan du système des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de 2026-2027 en des mesures claires et mesurables. Il s'aligne avec les priorités provinciales établies dans le cadre du Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (SPAGJE), soulignant l'importance de l'abordabilité, de l'équité, de la qualité et du perfectionnement de la main-d'œuvre. En définissant les stratégies, les activités et les mesures de rendement, cette partie du plan garantit la responsabilisation et procure une feuille de route pour suivre les progrès dans l'ensemble du secteur de la petite enfance. Ces résultats reflètent notre engagement à l'amélioration continue et à la livraison de services adaptés aux besoins aux familles et aux éducateurs dans le Grand Sudbury.

1. Accessibilité

Résultat	Stratégie	Activités en 2026 et en 2027	Mesures du rendement
Accès amélioré aux services de la petite enfance	Accroître les heures de services non standards	Offrir une programmation en soirée et la fin de semaine dans les quartiers prioritaires	Nombre de programmes étant ouverts en dehors des heures standards
	Améliorer la navigation des services	Procurer du soutien à la navigation en personne aux ménages devant surmonter des obstacles numériques ou linguistiques	Nombre de familles recevant une aide à naviguer les services
	Accroître l'équité numérique	S'assurer que les outils de modernisation des TI sont accessibles et disposent de fonctionnalités multilingues	Pourcentage des familles signalant un meilleur accès dans le cadre du sondage annuel
	Accroître la sensibilisation dans les communautés mal desservies	Mener une consultation ciblée auprès des familles autochtones, des familles de nouveaux arrivants et des familles visées par les mesures d'équité	Nombre d'activités de sensibilisation et taux de participation

2. Équité et sensibilité

Résultat	Stratégie	Activités en 2026 et en 2027	Mesures du rendement
Toutes les familles jouissent d'un accès équitable à des programmes de la petite enfance de haute qualité.	Élargir la programmation adaptée à la culture	• Accroître le nombre de programmes dirigés par des personnes autochtones et francophones • Intégrer une représentation culturelle dans tous les milieux de la petite enfance	• Nombre de programmes fondés sur une culture étant offerts • Nombre de milieux de la petite enfance ayant une représentation culturelle • Niveau de satisfaction des familles au chapitre de l'inclusivité culturelle selon les résultats du sondage
	Améliorer l'accès linguistique	• Procurer des services d'interprétation et des ressources multilingues • S'assurer que les outils technologiques sont disponibles en langues multiples	• Nombre de demandes d'interprétation ayant été satisfaites • Nombre de ressources multilingues étant disponibles • Nombre de familles signalant un meilleur accès linguistique
	Inclure la diversité, l'équité et l'inclusion (DEI) dans le perfectionnement de la main-d'œuvre	• Rendre obligatoire la formation sur la DEI et sur la vérité et la réconciliation	• Nombre d'employés ayant suivi une formation sur la DEI • Niveau de satisfaction à l'égard de la formation sur la DEI • Mesures de la diversité de la main-d'œuvre
	Adopter des pratiques de collecte de données inclusives	• Recueillir des données démographiques (race, langue, revenu, etc.) • Utiliser les données pour établir des objectifs d'équité mesurables • Élaborer une stratégie Lean et une stratégie d'amélioration continue de la qualité	• Pourcentage de programmes déclarant des données démographiques • Objectifs d'équité élaborés et suivis • Intégration continue des stratégies Lean, d'évaluation et d'amélioration continue de la qualité afin d'accroître la sensibilité

Résultat	Stratégie	Activités en 2026 et en 2027	Mesures du rendement
	Accroître l'équité numérique	Offrir une programmation en soirée et la fin de semaine pour les familles travaillant par quarts	- Nombre de programmes étant ouverts en dehors des heures standards - Taux de participation aux programmes aux heures prolongées
	Digital equity	- S'assurer que les outils technologiques sont accessibles aux familles à la connectivité limitée - Procurer du soutien à la navigation en personne pour aider à surmonter les obstacles numériques	- Nombre de familles ayant recours aux outils numériques - Nombre de familles recevant une aide à la navigation en personne - Réduction des obstacles à l'accès numérique



3. Abordabilité

Résultat	Stratégie	Activités en 2026 et en 2027	Mesures du rendement
Les familles ont accès à des services de garde d'enfants abordables sans avoir à surmonter des obstacles systémiques.	Élargir l'admissibilité reposant sur le revenu	- Supprimer les exigences non financières (comme les raisons pour lesquelles des services de garde sont requis) de la demande d'aide financière - Mettre à jour la politique pour refléter uniquement le critère concernant le revenu	- Adoption de la politique révisée sur l'admissibilité - Augmentation du pourcentage de familles étant admissibles à une aide financière - Réduction du nombre de refus de la demande en raison de critères non financiers
	Renforcer les soutiens pour les familles vulnérables	- Procurer une aide financière ciblée aux ménages à faible revenu, aux communautés autochtones et aux nouveaux arrivants - Élaborer des possibilités d'aide financière flexibles pour les familles en situation précaire au chapitre de l'immigration	- Nombre de familles recevant une aide ciblée - Pourcentage de fonds étant attribués aux groupes visés par les mesures d'équité - Rétroaction des familles sur les améliorations apportées au chapitre de l'abordabilité
	Simplifier l'accès	- Lancer des outils de demande en ligne multilingues, faciles à utiliser - Procurer du soutien à la navigation en personne aux familles	- Nombre de demandes remplies au moyen des nouveaux outils - Pourcentage de familles signalant une plus grande aise avec le processus de demande - Réduction du temps de traitement pour recevoir une aide financière
	Protéger la vie privée et promouvoir l'inclusion	- Éliminer les questions concernant l'immigration et la citoyenneté dans la demande - Mettre à jour les formulaires et les systèmes technologiques afin de refléter les pratiques inclusives	- Mise en œuvre des formulaires de demande révisés - Pourcentage de familles signalant une plus grande confiance dans le processus de demande - Respect des normes de protection de la vie privée
	Améliorer la navigation des services	- Livrer une sensibilisation adaptée à la culture par l'entremise de partenaires communautaires - Procurer des séances d'orientation aux familles sur les programmes étant disponibles	- Nombre d'activités de sensibilisation ayant été tenues - Taux de participation aux activités communautaires - Plus grande participation aux programmes parmi les groupes visés par les mesures d'équité

4. Qualité et inclusion

Résultat	Stratégie	Activités en 2026 et en 2027	Mesures du rendement
Les programmes et les lieux de travail du secteur de la petite enfance sont sécuritaires, inclusifs et sensibles de la culture.	Responsabilisation organisationnelle	- Élaborer et mettre en œuvre des plans d'action à l'appui de la DEI à l'échelle de l'organisme - Passer en revue les politiques liées aux ressources humaines afin de favoriser le recrutement et le maintien en poste d'une main-d'œuvre diverse - Aligner la planification avec les Appels à l'action pour la vérité et la réconciliation	- Pourcentage d'organisme ayant des plans d'action - Pourcentage de politiques liées aux ressources humaines ayant été révisées - Nombre de stratégies mises en œuvre en réponse à des appels à l'action
	Perfectionnement dans le lieu de travail et renforcement des capacités	- Livrer une formation obligatoire sur la DEI et sur la vérité et la réconciliation - Réserver du temps à la réflexion et à la planification d'actions - Lancer des programmes de mentorat	- Pourcentage d'employés ayant reçu une formation sur la DEI - Nombre de jumelages de mentorat - Nombre d'employés signalant une confiance dans les pratiques d'inclusion
	Engagement communautaire et appartenance	- Élargir la sensibilisation dans les quartiers mal desservis - Établir des relations consultatives avec les leaders et les aînés autochtones - Tenir des tribunes d'engagement pour les familles afin de favoriser un sentiment d'appartenance	- Nombre d'activités de sensibilisation - Participation aux activités de sensibilisation - Rétroaction des familles sur leur sentiment d'appartenance
	Leadership au sein du système	- Exiger que les Centres ON y va mettent en œuvre des plans de DEI - Améliorer la collecte de données au moyen de la plateforme OneHSN - Imposer un apprentissage professionnel sur la DEI à l'échelle du système	- Pourcentage d'organismes signalant leur respect des principes de la DEI - Intégralité des données sur les indicateurs démographiques
	Plateforme d'apprentissage professionnel	- Lancer un carrefour de formation et de mentorat - Offrir des formats bilingues et flexibles - Suivre la participation et les résultats	- Nombre de cours étant livrés - Nombre d'éducateurs participants - Taux de maintien en poste des ÉPEI - Amélioration du niveau de confiance des éducateurs

Conclusion

Le Plan du système des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de 2026-2027 reflète l'engagement du Grand Sudbury à la création d'un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants qui est abordable, équitable, inclusif et de haute qualité. Bien que l'abordabilité demeure essentielle, notre vision s'étend au-delà des soutiens financiers, le but étant de composer avec les obstacles systémiques qui touchent les familles autochtones, noires et de nouveaux arrivants, ainsi que les familles visées par les mesures d'équité. En exigeant la sensibilité culturelle, en poursuivant la diversité, l'équité et l'inclusion et en investissant dans le perfectionnement de la main-d'œuvre, nous jetons les fondements pour un système dans lequel tous les enfants et toutes les familles se sentent appréciés et soutenus.

Grâce à notre collaboration avec nos partenaires communautaires, à un engagement continu et à une prise de décisions fondées sur les données, nous créerons des milieux qui favorisent l'appartenance, le respect et les possibilités. Ensemble, nous nous assurerons que le secteur de la petite enfance du Grand Sudbury demeure sensible aux besoins divers des familles, renforce les capacités des éducateurs et livre des programmes qui reflètent le dynamisme de notre communauté.



Références

1. **Gouvernement de l'Ontario.** (2014). *Loi de 2014 sur la garde d'enfants et la petite enfance, L.O. 2014, chap. 11, annexe 1.*
Source : <https://www.ontario.ca/lois/loi/14c11>
2. **Ministère de l'Éducation de l'Ontario.** 2023. Cadre d'accès et d'inclusion de l'Ontario : Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. <https://www.ontario.ca/fr/page/cadre-ontarien-pour-lacces-et-linclusion-au-sein-des-services-de-garde-denfants>
3. **Loi sur les services en français,** L.R.O. 1990, chap. F.32. <https://www.ontario.ca/lois/loi/90f32>
4. **Ministère de l'Éducation de l'Ontario.** (2021). Comment apprend-on? Pédagogie de l'Ontario pour la petite enfance. Imprimeur de la Reine pour l'Ontario. <https://files.ontario.ca/edu-how-does-learning-happen-fr-2021-03-23.pdf>
5. **Jones, A.** 2023. Government officials estimate Ontario could be short 8,500 early childhood educators. CBC News. <https://www.cbc.ca/news/canada/toronto/ontario-early-childhood-educator-shortage-1.6714274>
6. **Akbari, E., McCuaig, K., Schurter, M. Varmuza, P., Akbari, S., Mudie, S.** 2024. Knowing Our Numbers: A Provincial Study with a Local Lens on the Early Childhood Education Workforce in Ontario. Ville de Toronto. https://knowingournumbers.ca/media/filer_public/egional-reports/kon-toronto.pdf
7. **Statistique Canada.** 2025. Statistiques sur la pauvreté et le faible revenu selon certaines caractéristiques démographiques. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1110009301>
8. **Statistique Canada.** 2025. La pauvreté chez les groupes racisés, d'une génération à l'autre. <https://doi.org/10.25318/36280001202300800002-fra>
9. **Commission de vérité et réconciliation du Canada. (2015).** Appels à l'action.
Source : <https://nctr.ca/publications-et-rapports/rapports/?lang=fr#Rapports-de-la-Commission-de-vérité-et-réconciliation-du-Canada->
10. **Atkinson Centre. (2024).** Knowing Our Numbers – Northern Perspectives. Source : <kon-northern-perspectives-en.pdf>
11. **Coalition ontarienne pour de meilleurs services éducatifs à l'enfance. (2023).** Creating an Anti-Racist Child Care System in Ontario: Recommendations for Child Care Operators and Post-Secondary Institutions. Source : https://childcareontario.org/wp-content/uploads/Recommendations_for_child_care_operators_-_creating_an_anti-racist_child_care_system_in_Ontario.pdf

